



Rabat, le 06 Octobre 2021

## Communiqué de presse

### Maroc/Nigeria : l'ANRE et la NERC jettent les jalons d'un accord de coopération dans le domaine de la régulation de l'électricité

Emanant d'une vision stratégique commune de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste et du Président de la République Fédérale du Nigéria Muhammadu Buhari pour consolider la coopération stratégique entre les deux pays, l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE) du Maroc et la Commission Nigériane de Régulation de l'Electricité (NERC), ont établi, le mercredi 06 octobre 2021 à Rabat les bases de coopération entre les deux parties dans le cadre de leurs missions de régulation du secteur électrique.

La délégation nigériane, emmenée par le sénateur Gabriel Torwua SUSWAM, président de la Commission de l'Énergie au sein du Parlement de la République Fédérale du Nigéria, s'est ainsi entretenue avec le Conseil de l'ANRE, présidé par Abdellatif BARDACH, sur les modalités de cet accord de coopération visant à promouvoir l'échange et le transfert d'expériences entre les deux régulateurs. Cet échange s'est déroulé en présence du vice-président de la NERC, Musiliu O. Oseni et des membres commissaires de l'organe nigérian de régulation.

Dans le cadre de cette dynamique, l'ANRE et la NERC ont exprimé leur ferme volonté de renforcer les liens de coopération et de travailler ensemble. L'accord de coopération va définir un cadre très clair et concret à tous ces efforts. S'articulant autour des mécanismes de régulations et du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'électricité en vue d'atteindre les objectifs respectifs des stratégies énergétiques des deux pays.